La chorale du Collège Louis Leprince-Ringuet

Le 16 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Votre enfant, après une période d'essai, s'est inscrit à l'activité Chorale du collège.

L'enseignement facultatif de chant choral s'adresse aux élèves de collège qui souhaitent chanter et s'engager dans un projet choral. Ses objectifs figurent dans son programme paru dans le bulletin officiel n°30 du 26 juillet 2018. Il enrichit et approfondit les compétences travaillées en cours d'éducation musicale ; en effet, il permet à l'élève de :

- améliorer sa voix (justesse, précision rythmique, articulation),
- apprendre à écouter les autres et à chanter au sein d'un groupe,
- apprendre un répertoire en polyphonie de chants de styles différents,
- participer à la réalisation d'un projet collectif (rencontre avec d'autres établissements) lors d'un concert d'envergure (salle de spectacle, techniciens son et lumière, chanteurs solistes, danseurs, musiciens professionnels),
- et enfin, je rajouterai de **prendre et donner du plaisir aux spectateurs**, récompense suprême pour tout musicien.

En effet, l'objectif final de la Chorale est de participer à un concert réunissant différents collèges de l'Académie sous l'égide d'ARCIS.

Il aura lieu le lundi 13 mai 2019 au Toboggan de Décines, et fera l'objet d'une création autour des chansons du groupe lyonnais FAHRO, chansons que le groupe est venu nous présenter lors d'un concert au collège le 25 septembre, et que vous pouvez retrouver sur le site :

http://lamusiqueavecmvialatte.blog.ac-lyon.fr

Pour mener à bien cette délicate entreprise, plusieurs types de répétitions sont mis en place :

- Répétitions au collège, tous les mardis de 12h35 à 13h25 : comme pour un cours, **toute absence** doit rester très exceptionnelle et être **obligatoirement justifiée** par écrit. Si un élève est **libéré de cours le mardi** avant 12h pour absence de professeur, il **doit rester** au collège et **ne partir qu'à 13h30 après la répétition**
- Répétitions communes avec les autres collèges : 2 journées sont prévues sur temps scolaire (en janvier et mars). Les lieux, dates et formulaires d'autorisation vous seront communiqués ultérieurement. Nous remercions par avance les parents disponibles susceptibles d'accompagner ces répétitions. Ces répétitions sont obligatoires pour chaque choriste. Il est bien évident que, ces jours-là, votre enfant devra rattraper le travail qui aura été fait avec le reste de la classe. Les professeurs seront prévenus et essaieront, dans la mesure du possible, de ne pas mettre de contrôles ces jours là.

-Répétition **pré-générale** en avril avec les musiciens et **générale** avec tout le monde le jour du concert (lundi 13 mai 2019).

Attention: <u>plus de 80 élèves</u> se sont inscrits à la Chorale en ce début d'année; mais les contraintes d'organisation nous obligent à limiter l'effectif le jour du concert (capacité d'un autocar lors des sorties hors Collège). Les choristes seront sélectionnés selon les critères suivants :

- assiduité et participation active pendant toutes les répétitions.
- retour rapide de tous les documents signés par vous-même et votre enfant;
- fourniture d'une clé USB sur laquelle seront enregistrés les instrumentaux avec une voix témoin pour réviser les chansons à la maison avec les paroles fournies.

Les élèves non retenus initialement pourront toujours assister aux répétitions du mardi au collège : ils formeront une liste supplémentaire et combleront les éventuels départs en cours d'année, avec l'espoir de pouvoir participer au concert final.

Le concert ne sera pas acquis à partir du moment où l'élève est inscrit à la chorale mais dépendra de l'**attitude**, du **travail**, de l'**assiduité** et du **résultat** de celui-ci.

Pour tout manquement aux règles de vie de la chorale, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'élève de l'activité.

Restant toujours à l'écoute des enfants, nous sommes également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux activités musicales du collège.

Le Principal du Collège : Mme Dergham		Le professeur d'éducation musicale : M. Vialatte
		Feuillet à conserver pour information
		Coupon à retourner à M. Vialatte
	Inscription à la chorale	
NOM :	Prénom :	Classe :
Adresse et téléphone :		

Je m'engage à participer à la chorale du collège Leprince-Ringuet de façon active, à assister à toutes les répétitions hebdomadaires ainsi qu'aux répétitions d'ensemble, et à respecter les règles de vie de cette activité.

Date et Signature de l'élève

Date et Signature des parents

